

Pour réussir autrement ...

## Nouveau à la rentrée CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (AE PE) en 1 an

# Acquérir des compétences et devenir un professionnel de la Petite Enfance

### **Objectifs**

**Former** un professionnel compétent pour assurer en structure collective ou à domicile l'accueil, l'éveil l'éducation et le confort du jeune enfant (2,5 mois à 6 ans) ainsi que l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie,

Obtenir un diplôme de niveau V délivré par l'Éducation Nationale.

#### Contenus

**Un enseignement professionnel**: Eveil et apprentissages, Accompagnement, Soins du quotidien, Alimentation et entretien du cadre d'accueil et des Travaux Pratiques: Puériculture, Cuisine, Entretien des locaux, Techniques éducatives

#### Débouchés

Les emplois se trouvent en établissements d'accueil du jeune enfant (multi-accueil, crèches collectives, jardins d'enfants,,,) en écoles maternelles, en accueil collectif de mineurs, à son domicile ou à celui des parents, en maisons d'assistants maternels,,,,.



#### Statut

Plusieurs statuts possibles:

- Salarié en contrat d'apprentissage (1 an) dans une structure de la petite enfance. Il est rémunéré selon son âge et son année de formation jusqu'à 61 % du SMIC
- Stagiaire, avec un financement privé : 2 stages différents par an dans des structures collectives de la petite enfance.
- Salarié de la formation continue

Le temps de travail/stage en entreprise est aussi un temps de formation accompagné par un tuteur.

#### Durée

La formation est conduite en **alternance sur 1 an** avec 13 semaines de 35 h à la MFR et le reste du temps en entreprise

#### Frais de formation

- Par Le Conseil Régional ou les OPCA, pour les salariés
- Par les stagiaires, pour les statuts privés.

#### **Conditions d'admission**

- Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau V
- Rencontrer les responsables de la formation lors de réunion d'information.
- Constituer un dossier scolaire et médical.



